



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le préfet*

A Tarbes, le 12 novembre 2024.

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec attention de votre article du 7 novembre 2024 concernant le pont Peyramale de Lourdes intitulé « *Enfin, la solution pour la réhabilitation du pont Peyramale est trouvée ! Fin de l'Arlésienne* ».

Vous indiquez, qu'à l'occasion de l'inauguration de la résidence Henri Lamathe à Lourdes le 7 novembre, « *le préfet Jean Salomon a annoncé une bonne nouvelle : il a signé avec Eiffage le marché de réhabilitation du pont (...). Heureusement que les services de l'État ont débloqué la situation, réparant les marches arrières du maire de Lourdes* ».

Je souhaite rectifier votre propos et apporter les précisions suivantes :

- je n'ai signé en tant que préfet des Hautes-Pyrénées aucun marché relatif au pont Peyramale à Lourdes ; le préfet ne peut en aucun cas signer un marché pour le compte de la commune de Lourdes, maître d'ouvrage du PAL en général et du projet du pont Peyramale en particulier, commune qui s'administre librement dans les conditions prévues par la loi et les règlements ;  
- ma seule évocation du projet de pont Peyramale portait sur la signature prochaine d'un courrier indiquant que la proposition d'Eiffage portée à la connaissance de l'État était conforme aux règles de l'art s'agissant de la prise en compte du risque sismique pour le projet du pont. La responsabilité de l'ouvrage demeure de la compétence du maître d'ouvrage.

Je suis très surpris et étonné que vous puissiez me prêter des propos alors que vous précisez vous-même à la fin de l'article que vous n'étiez pas présent à cette inauguration et qu'aucune vérification n'a été faite par vos soins auprès de mes services.

Je vous remercie d'avance de pouvoir y veiller pour les prochains articles susceptibles de rapporter une position de l'État, ce qui évitera ce type de rectificatif que je vous remercie par ailleurs de porter sans délai à la connaissance de vos lecteurs.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

  
Jean SALOMON

M. Gérard MERRIOT

Lourdes Infos

**Copies :**

- M. Fabien Tuleu, sous-préfet d'Argelès-Gazost.
- M. Thierry Lavit, maire de Lourdes.

Tél : 05 62 56 65 65

Courriel : [prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr)

4 place Charles De Gaulle – CS 61350 – 65013 TARBES Cedex 9

